

RHÔNE

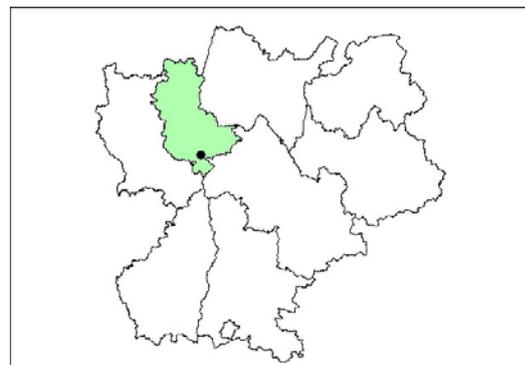
LE DÉPARTEMENT

Espace Naturel Sensible VALLEE EN BARRET

**Communes de Brignais, Chaponost et
Soucieu-en-Jarrest (69)**

**Suivi de la végétation
2004**

Décembre 2004



Conseil général du Rhône
29-31, cours de la liberté
69483 LYON Cedex 3

Espace Naturel Sensible

VALLEE EN BARRET

**Communes de Brignais, Chaponost et
Soucieu-en-Jarrest (69)**

**Suivi de la végétation
2004**

Coordination : François SALMON
Rédaction : Fabien BILLAUD

Décembre 2004

Conservatoire Rhône-Alpes des Espaces Naturels
La maison forte, 2, rue des Vallières – 69390 VOURLES
Tél : 04 72 31 84 50 Fax : 04 72 31 84 59

SOMMAIRE

<i>Introduction</i>	2
I – Impact de la gestion sur les milieux d’affleurements rocheux	3
I.1 – Méthodologie de suivi	4
I.2 – Résultats et commentaires	8
II – Impact de l’adaptation des pratiques agricoles en prairie humide	11
II.1 – Méthodologie de suivi	11
II.2 – Résultats et commentaires	12
<i>Annexes</i>	13

Introduction

Le Conseil Général du Rhône, dans le cadre de son action sur les Espaces Naturels Sensibles, et la Communauté de Communes de la Vallée du Garon ont initié en 2000 une politique de préservation et de valorisation de la vallée du Garon.

Dans ce cadre, en 2001, un plan de gestion du patrimoine naturel a été réalisé par le bureau d'études Biotopes (phase diagnostique) et le CREN (montage opérationnel).

Au niveau du patrimoine naturel, deux enjeux se dégagent du site :

- la présence de milieux secs à caractère méridional (prairies sèches et affleurements rocheux),
- la présence de prairies naturelles humides.

Les premières actions de gestion ont débuté au printemps 2002.

Les différents suivis mis en place ont pour objectif d'évaluer l'impact de la gestion sur les milieux. Le présent document concerne le suivi de la végétation, l'année 2002 constituant un état initial.

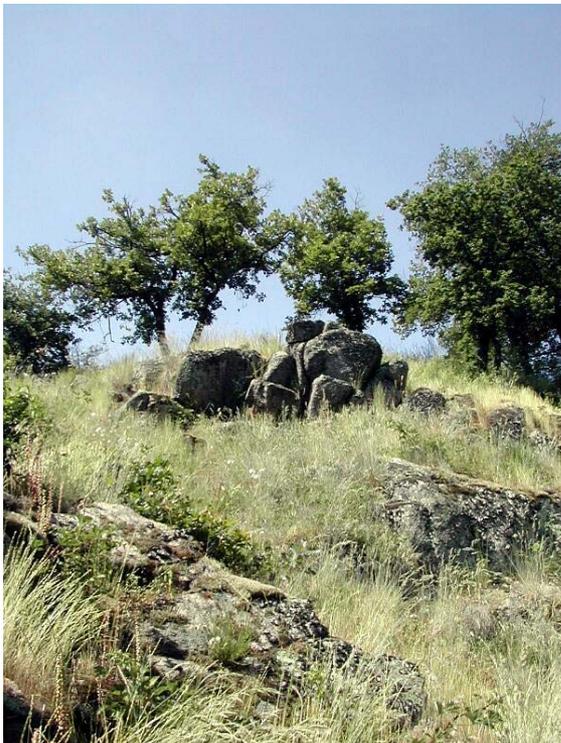
I – IMPACT DE LA GESTION SUR LES MILIEUX D’AFFLEUREMENTS ROCHEUX

Dans le cadre du plan de gestion, il est prévu de favoriser ces milieux thermophiles par des travaux de restauration et d’entretien :

- les travaux de restauration consisteront en du débroussaillage et du bûcheronnage,
- la phase d’entretien se traduira par un broyage régulier de la végétation ou par la mise en place éventuelle d’un pâturage extensif.

Les premiers travaux de restauration ont déjà eu lieu au printemps 2002 : une équipe des brigades de rivière a effectué un débroussaillage et un petit bûcheronnage manuel. Les rémanents ont été rassemblés et brûlés sur place.

En février 2003 et à l’automne 2004, les brigades vertes ont à nouveau réalisé des travaux pour restaurer de nouveaux secteurs, et pour un entretien.



Résultats 2004 des premiers travaux de 2002 (Photo CREN)



Travaux en 2002 (Photo NOMMA S)



Travaux en 2004 (Photo CREN)

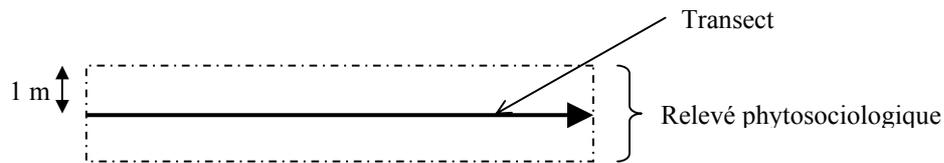
I.1 – METHODOLOGIE DE SUIVI

☒ Carte de localisation des suivis

Plusieurs transects T1, T2 et T3 sont installés dans des zones d’affleurements rocheux, plus ou moins envahies par des ligneux, avec une mesure par point-aiguille de la présence des espèces.

Les transects ont une longueur de 10 à 20 m. Tous les 40 cm, une aiguille est plantée dans le sol et l’espèce qui se trouve au pied de cette aiguille est notée.

De plus, un relevé phytosociologique est effectué sur une zone de 1 m de part et d’autre du transect.



Ce suivi est effectué tous les deux ans, 2002 constituant la première année.

Cas particulier de T3 :

En 2002, ce transect est prévu dans une zone de fourrés denses et impénétrable. Il n’a pas été possible de mettre en place le protocole dans cette zone. C’est pourquoi, le secteur où sera localisé T3 a seulement fait l’objet d’un relevé phytosociologique.

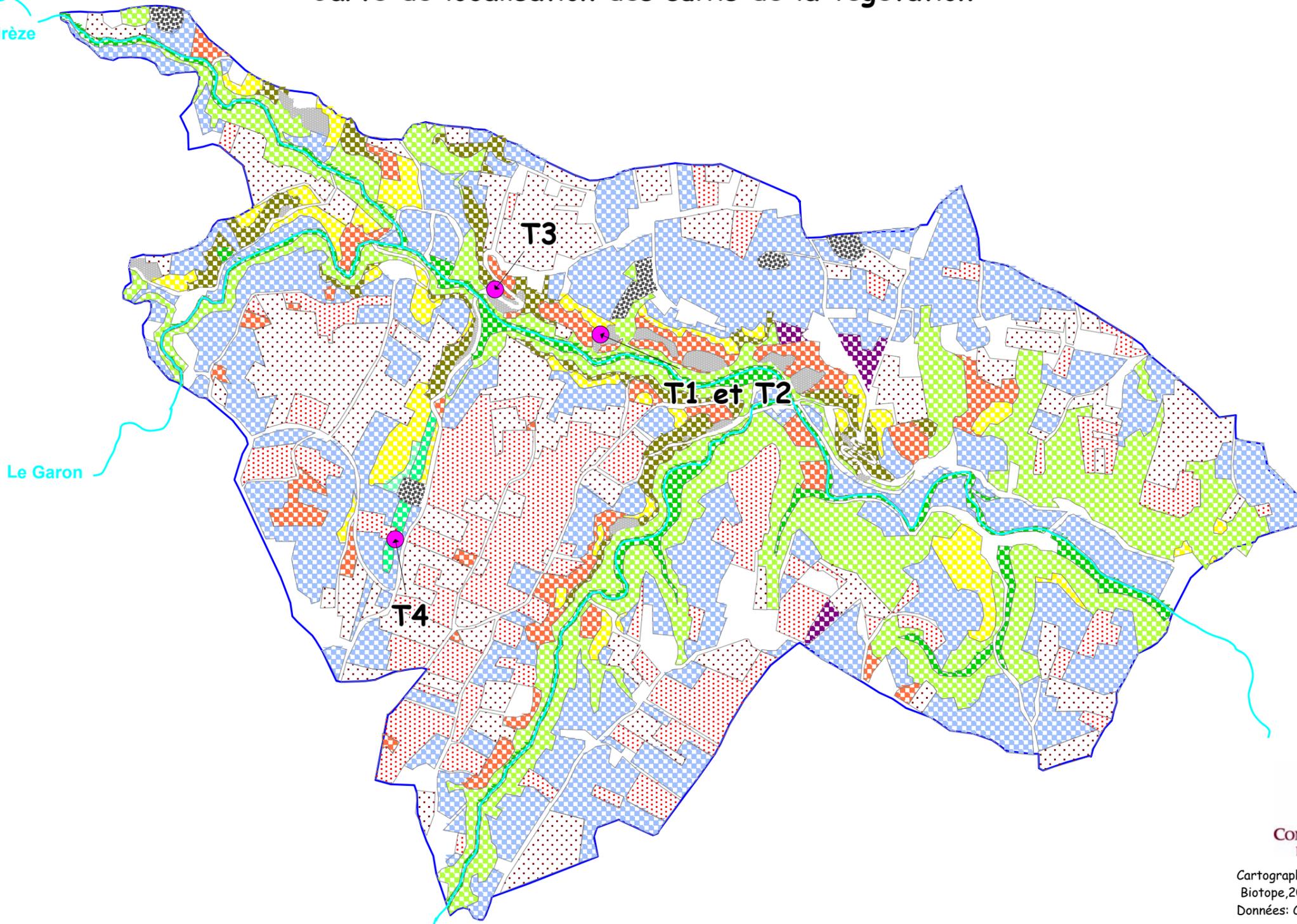
En 2004, la technique du point aiguille est appliquée tous les 20cm.



La Chalandrèze

Vallée du Garon

Carte de localisation des suivis de la végétation



● Localisation des suivis

Chênaie thermophile
Code CORINE 41.71 *Quercion pubescenti-petraeae*

Chênaie-Charmaie à stellaire et Mélisque
Code CORINE 41.24 et 41.27 *Carpinion betuli*

Chênaie-Frênaie et Aulnaie-Frênaie *Ulm-Fraxinetum*
Code CORINE 44.33 et 41.23 - DH 91E0 *Carpinion betuli*

Landes à genêts et fruticées à prunelliers et troènes
Code CORINE 31.812 et 31.841 *Sarothamnion scoparii et Berberidion*

Plantation de conifères
Code CORINE 83.31

Prairie semi-sèche à Brome dressé
Code CORINE 34.322 - DH 6210 *Mesobromion*

Prairie à Fromental et Ray-Grass
Code CORINE 38.1 et 38.22 *Arrhenatherion et Cynosurion*

Prairie humide à Agrostide stolinifère et Fétuque faux-roseau
Code CORINE 37.242 *Agrostietalia stoloniferae*

Prairie humide à Molinie
Code CORINE 37.31 - DH 6410 *Molinion caeruleae*

Végétation des dépôts de gravats
Code CORINE 87

Terres cultivées
Code CORINE 82.2 et 82.3

Vergers, vignes et cultures maraîchères
Code CORINE 83.15 et 82.2

Groupements végétaux des affleurements rocheux :
- Pelouse siliceuse à Canche des oiseaux
- Végétation chasmophytique à fougères
- Végétation pionnière à Orpins des surfaces de roches siliceuses
- Lande à genêt et Callune
- Pelouse à fétuque bleuâtre



Cartographie : SIG CREN (d'après cartographie Biotope, 2000), Septembre 2002
Données: CREN, Biotope



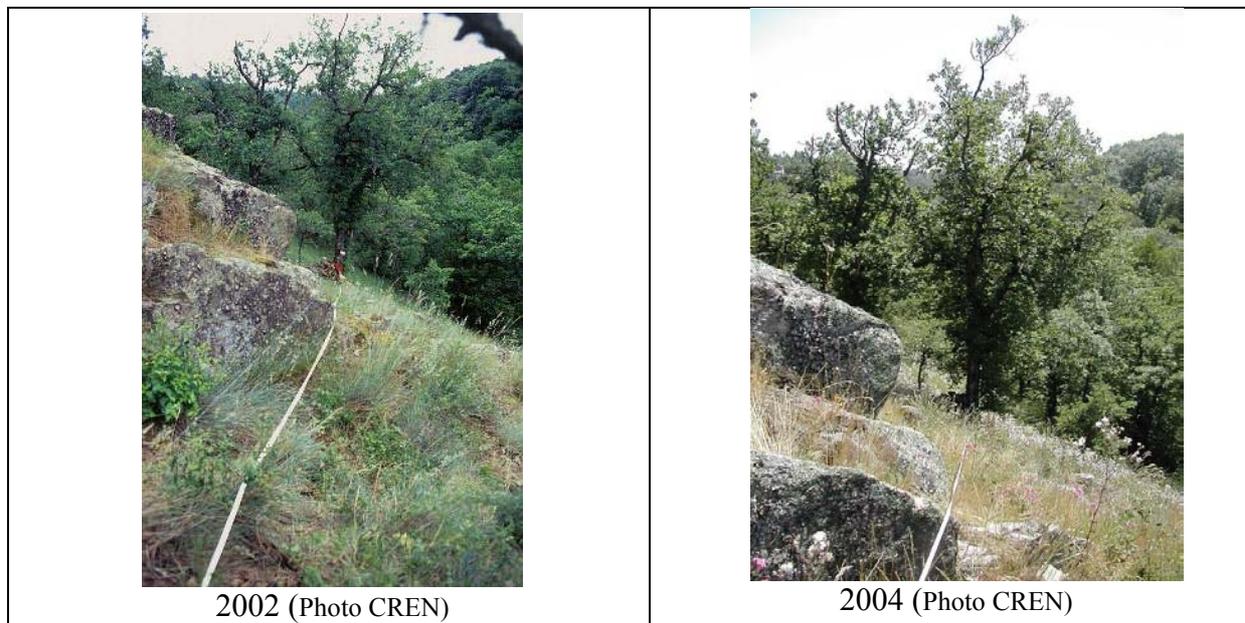
330 mètres

Localisation du transect T1

T1 se trouve dans une zone où la roche affleure. Les deux extrémités du transect sont délimitées par des arbres (qui ont été marqués à la peinture) :

Le point de départ est un chêne pubescent mort, le point d'arrivée est un chêne

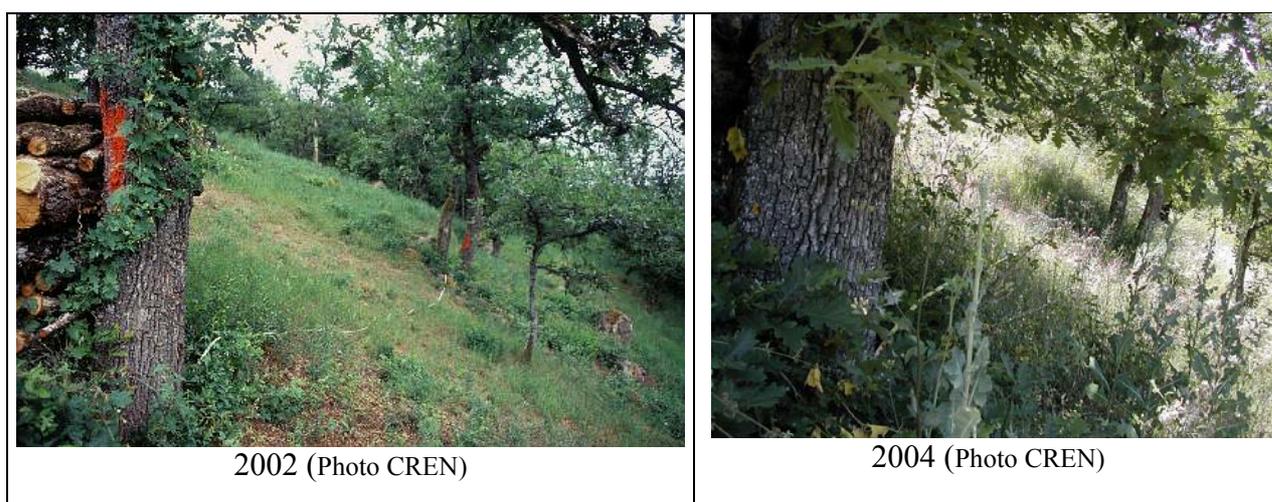
Ce transect a une longueur de 16.40m.



Localisation du transect T2

T2 se trouve dans une zone où le sol est plus présent. Les deux extrémités du transect sont délimitées par des arbres (qui ont été marqués à la peinture) :

Le point de départ correspond au point d'arrivée de T1 et le point d'arrivée est également un chêne. Ce transect a une longueur de 9.60m.



Les transects T1 et T2 se situent dans des zones qui ont fait l'objet de premiers travaux de restauration par débroussaillage et bûcheronnage au printemps 2002. Ils ne constituent donc pas un véritable état initial.

Localisation du transect T3

T3, quant à lui, n'a pas encore fait l'objet de travaux de restauration en 2002. Par manque d'accessibilité, il n'a pas pu être localisé précisément. Après de premiers travaux en février 2003, le transect a pu être installé. Un chêne et un rocher servent de repères.



T3 en 2004 (Photo CREN)



Secteur de T3 en 2002 avant travaux



Secteur de T3 en 2003

I.2 – RESULTATS ET COMMENTAIRES

Les résultats bruts sont présentés en annexe.

Transect T1

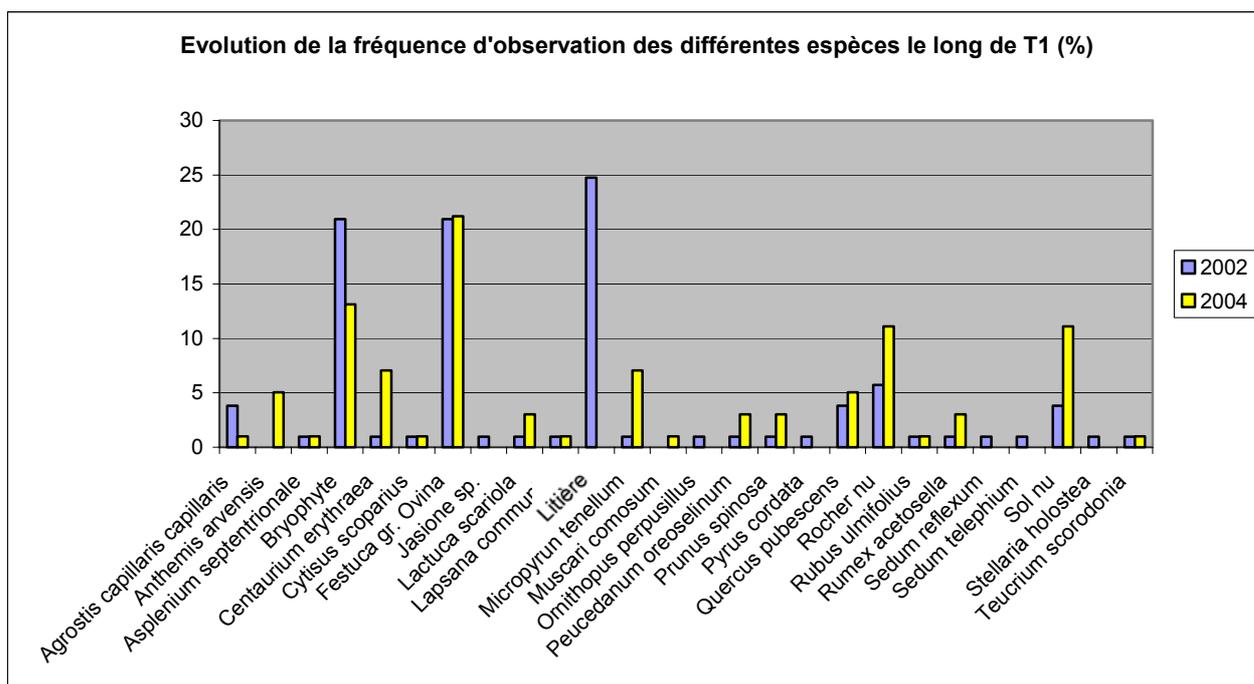


Les zones de litières ont disparu, laissant apparaître un sol ou une roche nu ou alors une zone de végétation.

La perturbation du milieu est marquée par *Anthemis arvensis* et *Lactuca scariola*, des espèces rudérales.

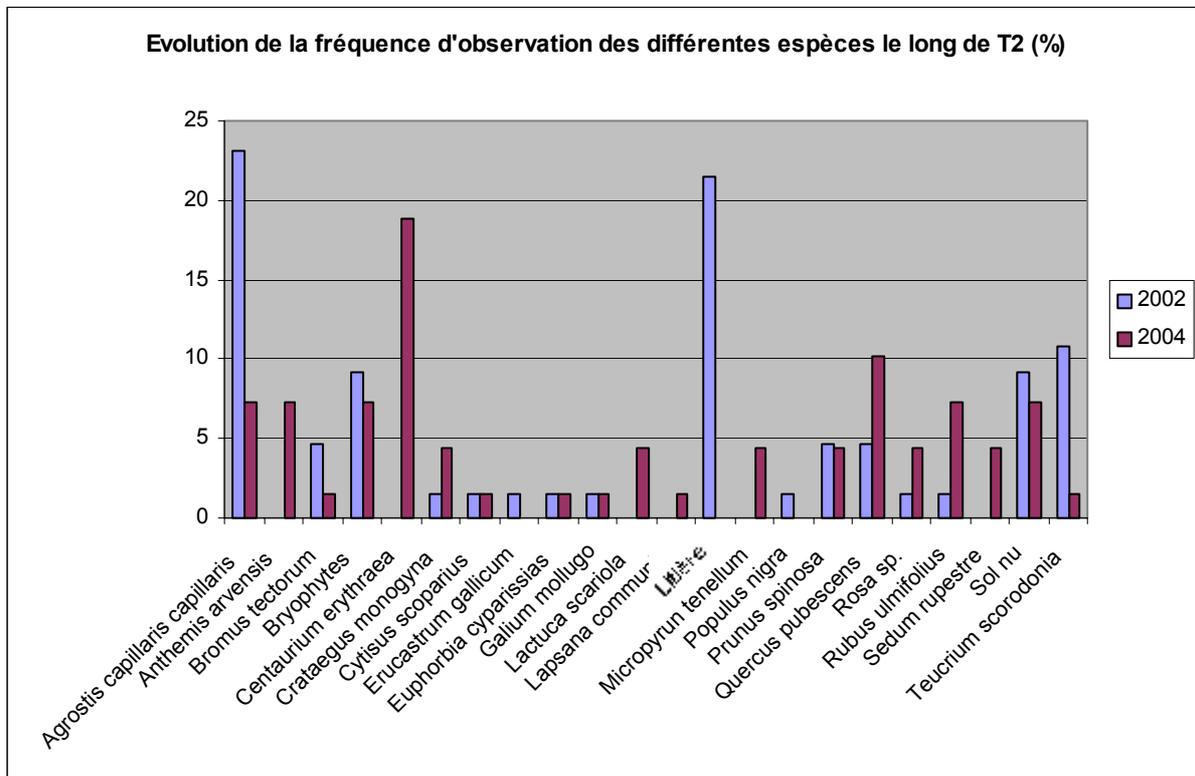
Le milieu est largement occupé par différentes mousses (bryophytes), des espèces des milieux buissonnants sont également présentes (*Centaurium erythraea* et *Prunus spinosa*).

Le développement de *Festuca gr. Ovina* et de *Mycopryum tenellum* est encourageant, elles sont caractéristiques du milieu recherché.



Transect T2

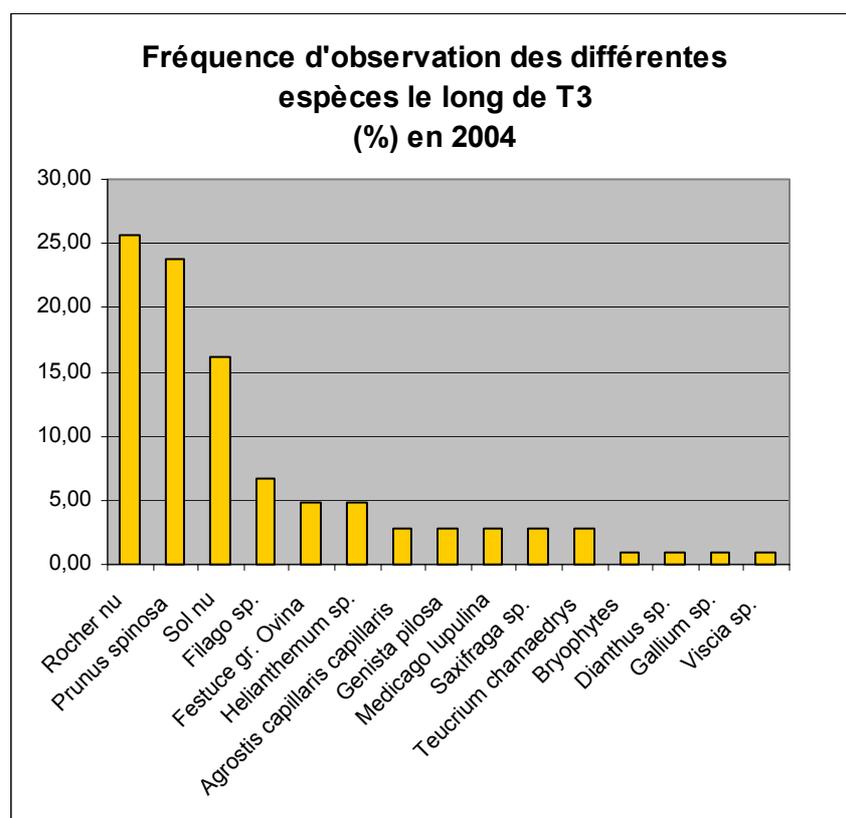
Comme pour T1, les espaces de litière ont été colonisés par la végétation. Les espèces rudérales se développent et le cortège d'espèces buissonnantes s'étoffe de *Rubus ulmifolius*, *Crataegus monogyna* et *Rosa sp.* Là encore des espèces du milieu recherché se développent comme *Mycopyrum tenellum* et *Sedum rupestre*.



Transect T3

Comme nous l'avons déjà indiqué, il n'a pas été possible d'utiliser la méthode des points aiguille en 2002. Nous avons juste effectué un relevé phytosociologique.

En 2002, *Prunus spinosa* dominait largement l'espace, laissant peu de place au développement d'autres espèces. La restauration de cette lande est spectaculaire (voir photo de localisation), *Prunus spinosa* est encore très présent en 2004 mais l'espace est largement ouvert.



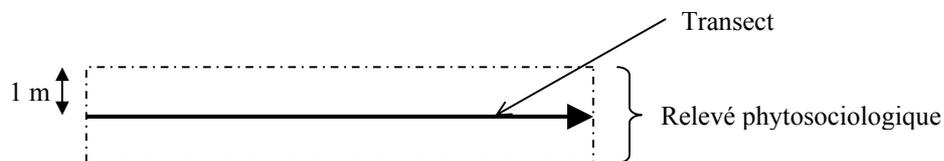
II – IMPACT DE L'ADAPTATION DES PRATIQUES AGRICOLES EN PRAIRIE HUMIDE

II.1 – METHODOLOGIE DE SUIVI

Un transect T4 est installé dans une prairie humide, avec une mesure par point-aiguille de la présence des espèces.

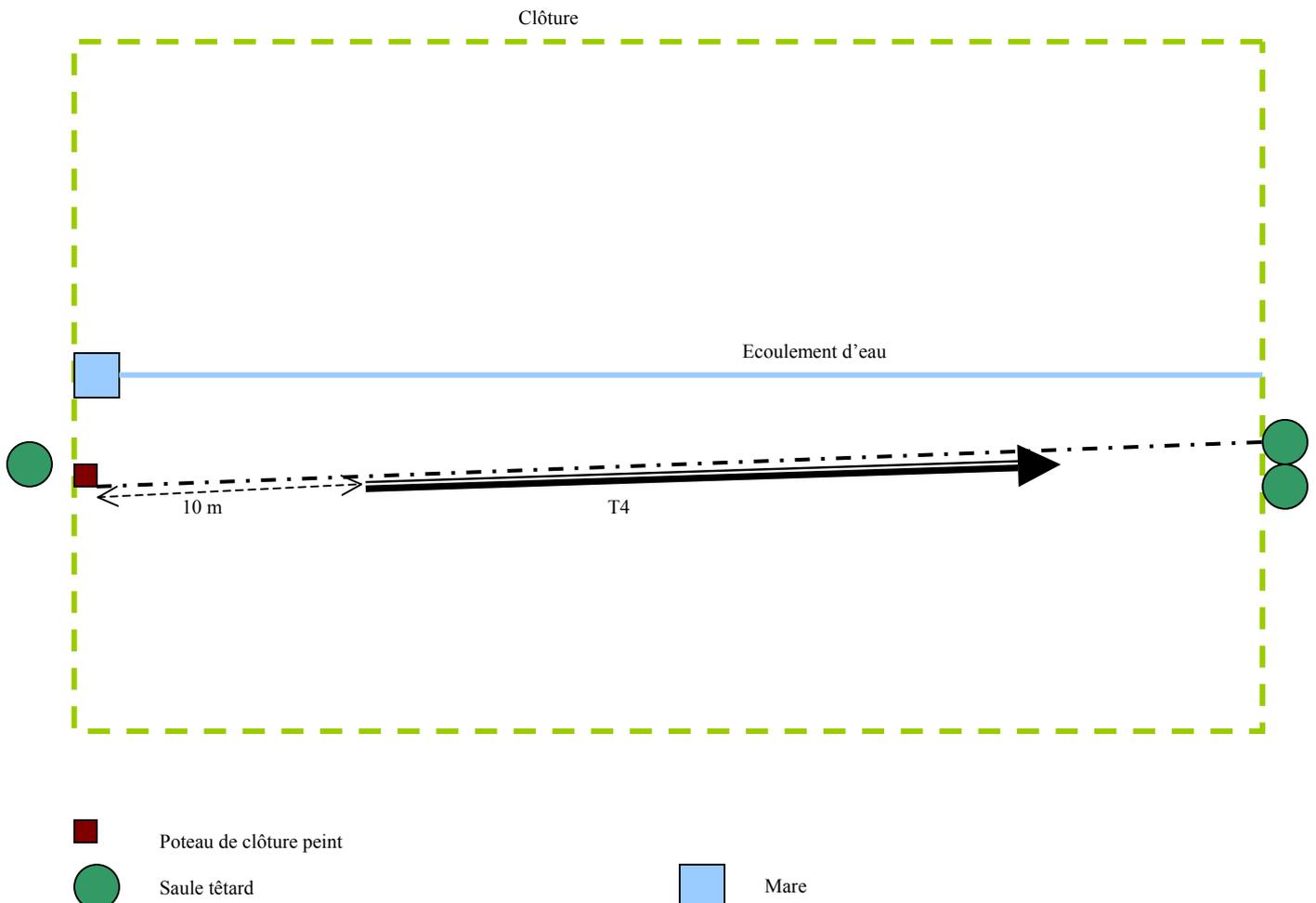
Le transect a une longueur de 20 m. Tous les 40 cm, une aiguille est plantée dans le sol et l'espèce qui se trouve au pied de cette aiguille est notée.

De plus, un relevé phytosociologique est effectué sur une zone de 1 m de part et d'autre du transect.



Ce suivi est effectué tous les deux ans, 2002 constituant la première année.

Localisation du transect T4





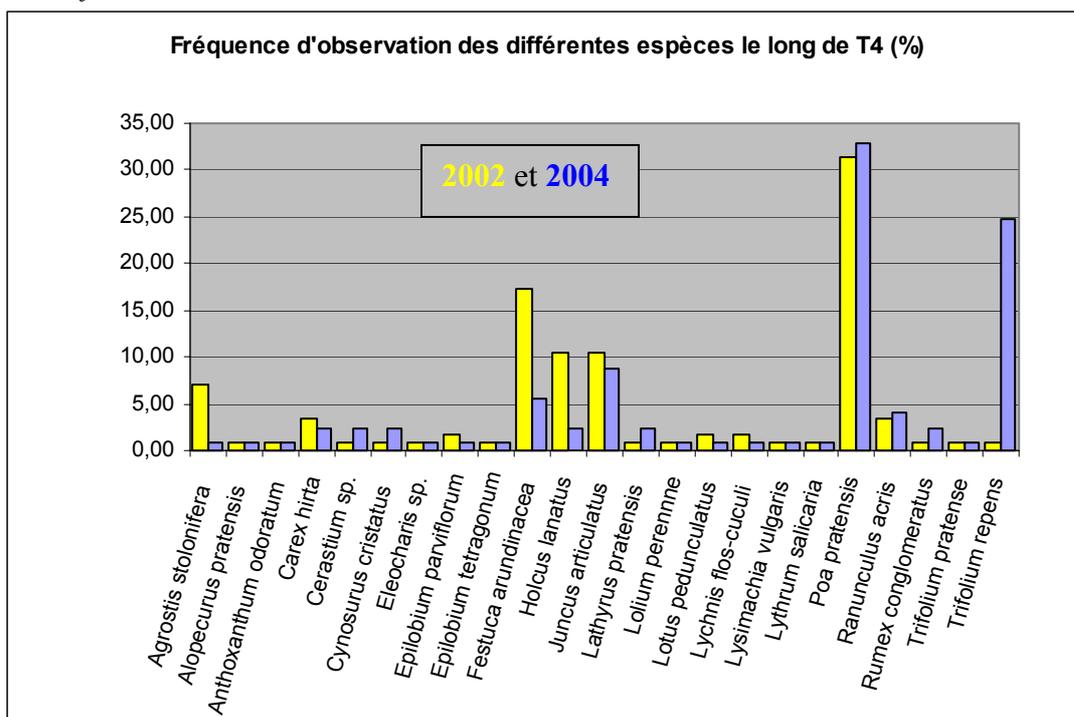
T4 en 2002 (Photo CREN)



T4 en 2004 (Photo CREN)

II.2 – RESULTATS ET COMMENTAIRES

Les 23 espèces sont à nouveau observées dans le relevé floristique de 2004. Deux espèces indiquent une tendance de l'évolution du milieu vers une prairie plus mésophile : la prolifération de *Trifolium repens* et la diminution de *Agrostis stolonifera*.



Annexes

Annexe 1 : Relevés floristiques (T1, T2, T3 et T4)

Observateur : CREN (Anne THILL)

ZONE D'AFFLEUREMENT ROCHEUX
TRANSECT T1

Recouvrement de la végétation herbacée :

Recouvrement de la végétation herbacée et bryolichénique :

TRANSECT LINEAIRE

En centimètres

A-D	05/06/2002	Tot	0	40	80	120	160	200	240	280	320	360	400	440	480	520	560	600	640	680	720	760	800	840	880	920	960	1000	1040	1080	1120	1160	1200	1240	1280	1320	1360	1400	1440	1480	1520	1560	1600	1640									
+	<i>Asplenium septentrionale</i>	0																																																			
+	<i>Bryophyte 2002 E</i>	1																																																			
+	<i>Bryum argenteum</i>	0																																																			
+	<i>Centaureum erythraea</i>	0																																																			
+	<i>Cytisus scoparius</i>	0																																																			
3	<i>Festuca gr. Ovina</i>	11			1	1							1							1								1																									
+	<i>Frullania dilatata</i>	0																																																			
+	<i>Grimmia ovalis</i>	0																																																			
+	<i>Hedwigia ciliata</i>	0																																																			
+	<i>Jasione sp.</i>	0																																																			
+	<i>Lactuca scariola</i>	0																																																			
+	<i>Lapsana communis</i>	0																																																			
+	<i>Litière</i>	13		1			1						1		1						1							1			1	1																					
+	<i>Micropyrum tenellum</i>	0																																																			
+	<i>Ornithopus perpusillus</i>	0																																																			
+	<i>Peucedanum oreoselinum</i>	0																																																			
2	<i>Agrostis capillaris capillaris</i>	2											1											1																													
+	<i>Polytrichum piliferum</i>	1										1																																									
+	<i>Prunus spinosa</i>	0																																																			
+	<i>Pyrus cordata</i>	0																																																			
+	<i>Quercus pubescens</i>	2	1																																																		
+	<i>Racomitrium canescens</i>	6						1									1		1				1				1		1																								
+	<i>Racomitrium ericoides</i>	1																																																			
+	<i>Rocher nu</i>	3							1			1																																									
+	<i>Rubus ulmifolius</i>	0																																																			
+	<i>Rumex acetosella</i>	0																																																			
+	<i>Sedum reflexum</i>	0																																																			
+	<i>Sedum telephium</i>	0																																																			
+	<i>Sol nu</i>	2											1																																								
+	<i>Stellaria holostea</i>	0																																																			
+	<i>Teucrium scorodonia</i>	0																																																			

■ Espèce non contactée cette année
A-D Coefficient d'abondance-dominance

Remarque :

Les espèces se situant à proximité du chêne à 16,40m n'ont pas été notées.

Cette zone a fait l'objet d'une restauration au printemps 2002 par un broyage des ligneux.

Il n'y a donc pas eu d'état initial réalisé avant les travaux

SUIVI SCIENTIFIQUE 2002

Z o n e A	Z o n e B	Observateur : CREN (Anne THILL) TRANSECT LINEAIRE	ZONE D'AFFLEUREMENT ROCHEUX TRANSECT T2
Recouvrement de la végétation herbacée : 100%			
En centimètres			

A-D	A-D	05/06/2002	Tot	0	40	80	120	160	200	240	280	320	360	400	440	480	520	560	600	640	680	720	760	800	840	880	920	960
+	3	<i>Agrostis capillaris capillaris</i>	7											1					1			1	1		1	1	1	
1	+	<i>Bromus tectorum</i>	1						1																			
+	+	<i>Bryonia dioica</i>	0																									
+	+	<i>Crataegus monogyna</i>	0																									
+	+	<i>Cytisus scoparius</i>	0																									
+	+	<i>Erucastrum gallicum</i>	0																									
+	+	<i>Euphorbia cyparissias</i>	0																									
+	1	<i>Galium mollugo</i>	0																									
+	+	<i>Hypnum cupressiforme</i>	2																	1								1
+	+	<i>Litière</i>	7				1	1			1	1			1	1		1										
+	+	<i>Populus nigra</i>	0																									
+	+	<i>Prunus spinosa</i>	1										1															
+	+	<i>Quercus pubescens</i>	1	1																								
2	+	<i>Rosa sp.</i>	0																									
+	+	<i>Rubus ulmifolius</i>	0																									
+	+	<i>Sol nu</i>	3		1	1																			1			
+	+	<i>Teucrium scorodonia</i>	3							1								1			1							

Espèce non contactée cette année
A-D Coefficient d'abondance-dominance

Remarque :
Le transect a une longueur de 9,70 m.
Il se divise en deux secteurs : une zone A de 0 à 1,80 m et une zone B de 1,80 à 9,70 m.
Cette zone a fait l'objet d'une restauration au printemps 2002 par un broyage des ligneux.
Il n'y a donc pas eu d'état initial réalisé avant les travaux

SUIVI SCIENTIFIQUE 2004

Observateur : CREN (Fabien BILLAUD)
TRANSECT LINEAIRE

**ZONE D'AFFLEUREMENT ROCHEUX
TRANSECT T2**

Recouvrement de la végétation herbacée : 90%
En centimètres

A-D	09/06/2004	Tot	0	40	80	120	160	200	240	280	320	360	400	440	480	520	560	600	640	680	720	760	800	840	880	920	960
1	<i>Agrostis capillaris capillaris</i>	2									1						1										
1	<i>Anthemis arvensis</i>	2			1											1											
+	<i>Bromus tectorum</i>	0																									
+	Bryophytes	2							1						1												
2	<i>Centaurium erythraea</i>	6										1		1					1		1	1			1		
+	<i>Crataegus monogyna</i>	1																	1								
+	<i>Cytisus scoparius</i>	0																									
	<i>Erucastrum gallicum</i>	0																									
+	<i>Euphorbia cyparissias</i>	0																									
+	<i>Galium mollugo</i>	0																									
+	<i>Lactuca scariola</i>	1					1																				
1	<i>Lapsana communis</i>	0																									
	Litière	0																									
1	<i>Micropyrum tenellum</i>	1																			1						
	<i>Populus nigra</i>	0																									
1	<i>Prunus spinosa</i>	1												1													
1	<i>Quercus pubescens</i>	3	1	1							1																
+	<i>Rosa sp.</i>	1				1																					
+	<i>Rubus ulmifolius</i>	2																								1	1
1	<i>Sedum rupestre</i>	1						1																			
1	<i>Sol nu</i>	2																						1	1		
	<i>Teucrium scorodonia</i>	0																									

Espèce nouvelle
 Espèce non contactée cette année
 A-D Coefficient d'abondance-dominance

Remarque :

Le transect a une longueur de 9,60 m.

Cette zone a fait l'objet d'une restauration en mars 2002 par un broyage des ligneux. Un entretien en février 20

Il n'y a pas d'état initial avant les travaux

Observateur : CREN (Anne THILL)

**ZONE D'AFFLEUREMENT ROCHEUX
TRANSECT T3**

TRANSECT LINEAIRE

Recouvrement de la végétation : 100%

A-D	05/06/2002
+	<i>Asplenium trichomanes</i>
+	<i>Hypnum cupressiforme</i>
+	<i>Polytrichum piliferum</i>
+	<i>Calystegia sp. ?</i>
+	<i>Cerastium sp.</i>
+	<i>Cytisus scoparius</i>
+	<i>Euphorbia cyparissias</i>
+	<i>Festuce gr. Ovina</i>
+	<i>Fraxinus excelsior</i>
+	<i>Galium aparine</i>
+	<i>Genista sagittalis</i>
+	<i>Hypericum perforatum</i>
2	<i>Agrostis capillaris capillaris</i>
5	<i>Prunus spinosa</i>
+	<i>Quercus pubescens</i>
+	<i>Rubus ulmifolius</i>
+	<i>Sedum reflexum</i>
+	<i>Stellaria holostea</i>
2	<i>Teucrium chamaedrys</i>
+	<i>Thymus pulegioides</i>

A-D Coefficient d'abondance-dominance

Remarque :

Il n'a pas été possible d'effectuer un relevé selon la méthode des points contacts, la végétation étant trop dense et impénétrable.

Nous avons donc uniquement effectué un relevé phytosociologique

Cette zone n'a pas encore fait l'objet de travaux de restauration.

**Espace Naturel Sensible
VALLEE EN BARRET
Communes de
Brignais, Chaponost et
Soucieu-en-Jarrest
(69)**



Impact de la gestion sur l'évolution des milieux

- Objectif** Evaluer l'impact de la gestion sur les milieux secs (affleurements rocheux et prairie semi-sèche) et les prairies naturelles humides
- Pourquoi ?** Milieux secs d'intérêt européen (groupements des affleurements rocheux et prairie semi-sèche à Brome dressé)
Milieux humides (dont une partie d'intérêt européen) originaux dans un contexte d'habitat plutôt secs
- Méthode** Transect selon la méthode Daget-Poissonnet modifiée
- Période de réalisation** Juin

Historique

